

# Le document de Pfizer concède qu'il y a une forte augmentation des types d'effets indésirables de son vaccin

Par [Guy Hatchard, Daily Telegraph \(Nouvelle Zélande\)](#) 5 décembre 2021

Traduit par Jean-Dominique Michel, anthropologue de la santé, et re-publié en respect des conditions énoncées par [The Daily Telegraph](#).

**Lien vers l'article original (en anglais) :** [cliquer ici](#).

*Guy Hatchard PhD est statisticien et ancien cadre supérieur chez Genetic ID, un laboratoire mondial de tests et de certification en matière de sécurité alimentaire. Il est l'auteur du livre « Your DNA Diet ».*

***Un document publié par Pfizer, apparemment à la suite d'une décision de justice rendue dans le cadre de la liberté d'information aux États-Unis, révèle un vaste éventail d'effets indésirables du « vaccin » jusqu'alors inconnus, compilés à partir de sources officielles du monde entier.***

***Pfizer admet qu'il s'agit d'une « forte augmentation » des rapports d'effets indésirables et que même cet énorme volume est sous-déclaré.***

***Plus de 100 maladies sont répertoriées, dont beaucoup sont très graves.***

***Ce document a été compilé par Pfizer au tout début de la commercialisation du vaccin en Nouvelle-Zélande, mais il n'a peut-être pas été fourni à notre gouvernement.***

***Nous examinons les implications pour le gouvernement.***

Jusqu'à présent, les médecins généralistes et les hôpitaux de Nouvelle-Zélande ont reçu une fiche d'information de Pfizer [énumérant 21 effets indésirables possibles à la suite d'une vaccination](#).

Tous ces effets sont mineurs et ne nécessitent pas ou peu de traitement autre que le repos, à l'exception des réactions allergiques graves, de la myocardite et de la péricardite (inflammation du cœur). En conséquence, la plupart des milliers de Néo-Zélandais qui ont signalé des effets indésirables après la vaccination ont été renvoyés chez eux avec pour seul conseil de prendre une aspirine et de se reposer. Certains se sont vu répondre que leurs troubles pouvaient être des événements médicaux sans rapport avec le vaccin, qu'ils étaient psychosomatiques ou qu'ils étaient dus à leur anxiété.

En se basant sur la courte fiche d'information officielle de Pfizer, Medsafe, notre organisme de réglementation des médicaments en Nouvelle-Zélande, n'a accepté

qu'un seul des plus de 100 décès qui lui ont été signalés comme étant liés à la vaccination. La plupart des cas sont répertoriés comme non liés, en cours d'investigation ou inconnus. En revanche, le NZ Health Forum et d'autres groupes ont recueilli des rapports non officiels sur les effets indésirables et les décès liés à la vaccination. Sur les plus de 670 rapports de décès compilés par le Forum, 270 ont déjà fait l'objet d'une enquête par des professionnels de la santé et sont étroitement liés à des effets indésirables connus. Après la publication du nouveau document de Pfizer, on s'attend à ce que beaucoup d'autres soient liés à la vaccination. Les rapports décrivent des symptômes tels que douleurs thoraciques, brouillard cérébral, fatigue extrême, symptômes neurologiques, tachycardie, accidents vasculaires cérébraux, crises cardiaques, et bien d'autres encore. Les données recueillies suggèrent que jusqu'à deux tiers des demandes de renseignements sur les événements indésirables adressées au personnel médical par des personnes vaccinées n'ont pas été signalées à CARM, le système néo-zélandais de notification des événements indésirables. Medsafe lui-même estime dans son *Guide to Adverse Reaction Reporting* qu'en Nouvelle-Zélande, seuls 5 % des événements indésirables sont signalés. Par conséquent, le public néo-zélandais n'est absolument pas conscient de l'étendue des risques possibles de la vaccination. Le document de Pfizer qui vient d'être publié et qui circule largement dans le domaine public et peut être téléchargé sur des sites web est intitulé :

#### *5.3.6 ANALYSE CUMULATIVE DES RAPPORTS D'ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES POST-AUTORISATION DU PF-07302048 (BNT162B2) REÇUS JUSQU'AU 28-FÉV-2021*

Les effets secondaires signalés sont donc antérieurs au déploiement du vaccin en Nouvelle-Zélande. Le rapport lui-même a été finalisé par Pfizer le 30 avril 2021. Pfizer a-t-elle fourni ces informations à notre gouvernement aux premiers jours de notre programme de vaccination universelle ? Si tel était le cas, les résultats auraient dû être partagés avec nos professionnels de la santé, nos politiciens et le public. Bon nombre des plus de 100 nouveaux types d'effets indésirables répertoriés par Pfizer dans ce document de 38 pages présentent des risques à long terme pour la santé. Jusqu'à très récemment, le document n'était pas divulgué par Pfizer qui soutenait qu'il devait rester confidentiel. Il est fort possible qu'un très grand nombre de Néo-Zélandais subissent des dommages à long terme en conséquence.

#### **Comment cela a-t-il pu se produire à l'insu de tous ?**

Même si le vaccin de Pfizer avait fait l'objet d'essais très courts et n'avait reçu qu'une approbation provisoire, Medsafe n'a pas mis à jour son système de notification des événements indésirables CARM pour le rendre obligatoire plutôt que volontaire.

Medsafe n'a pas conseillé aux médecins généralistes et au personnel hospitalier d'être très attentifs aux événements indésirables et de les signaler rapidement et en détail.

Le gouvernement a ignoré le nombre sans précédent d'événements indésirables signalés à Medsafe et circulant dans la communauté et sur les médias sociaux.

Le gouvernement a lancé une campagne de relations publiques, de promotion et de médias pour informer le public que le vaccin Pfizer covid-19 mRNA était totalement sûr et exempt d'effets secondaires graves, donnant l'impression qu'il n'y avait aucun

effet secondaire – pas même les effets graves connus d'inflammation cardiaque que Pfizer avait déjà admis.

De manière inexplicable, les conditions imposées par le contrat que notre gouvernement a signé avec Pfizer pour la fourniture de vaccins n'ont pas été rendues publiques. Nous soupçonnons que le contrat contient des clauses standard similaires à celles utilisées pour les médicaments ayant fait l'objet d'essais de sécurité, telles qu'une disposition stipulant que les discussions publiques sur les événements indésirables ne peuvent être entreprises qu'en collaboration avec la société fournissant le médicament. Si tel est le cas, cela aura paralysé Medsafe et notre gouvernement dans leur approche de l'évaluation et de la discussion publique des événements indésirables.

### **Quels sont les nouveaux risques de la vaccination ?**

Toute personne lisant la nouvelle compilation des rapports d'événements indésirables de Pfizer sera stupéfaite. La densité même des termes médicaux techniques et des noms de maladies est néanmoins décomposée en catégories de maladies reconnaissables et graves – insuffisance rénale, accident vasculaire cérébral, événements cardiaques, complications de la grossesse, inflammation, maladie neurologique, défaillance auto-immune, paralysie, insuffisance hépatique, troubles sanguins, maladies de la peau, problèmes musculo-squelettiques, arthrite, maladie respiratoire, TVP, caillots sanguins, maladie vasculaire, hémorragie, perte de la vue, paralysie de Bell et épilepsie.

### **Comment cela a-t-il affecté la Nouvelle-Zélande ?**

Alors que même le registre officiel Medsafe des effets indésirables et les listes non officielles montrent que les risques immédiats de la vaccination contre le covid pourraient être de 50 à 300 fois supérieurs à ceux des vaccins traditionnels antérieurs les plus risqués (tels que le vaccin contre la variole), et alors que les effets à long terme sont inconnus, 90 % des Néo-Zélandais éligibles se sont fait vacciner après avoir accepté les assurances de sécurité et d'efficacité du gouvernement, ou après avoir été contraints de se faire vacciner sous la menace de perdre leur emploi et leur liberté de mouvement. Face à la peur du covid qui a été générée par les reportages des médias internationaux et locaux, la plupart des personnes qui se sont fait vacciner ont poussé un grand soupir de soulagement : je n'ai plus à m'inquiéter, je peux maintenant reprendre le cours de ma vie.

Ceux qui ont constaté qu'aucune réaction immédiate insurmontable n'était apparue (la majorité) se sont rangés à l'avis du gouvernement, ce qui est compréhensible : « Pourquoi toute cette agitation ? Pourquoi tout le monde ne le ferait-il pas, ou ne serait-il pas obligé de le faire ? C'est un bien social qui protégera tout le monde ».

MAIS il y a un énorme iceberg sur la route du bon navire Nouvelle-Zélande, caché sous les vagues du soulagement. Des milliers de personnes souffrent en silence de maladies débilitantes, non reconnues et dans certains cas non traitées par leurs médecins. Pour ceux qui ont survécu à la vaccination sans blessure immédiate, ce n'était pas un problème car ils n'en savaient rien, à part une ou deux plaintes d'amis qui pourraient n'être que des coïncidences aléatoires.

Cela a entraîné une division de la société néo-zélandaise que le gouvernement a créée au nom de la sécurité publique. Des milliers de serviteurs dévoués de la nation, dont des enseignants, des travailleurs de la santé et d'autres, sont stigmatisés et forcés de quitter leur emploi d'une manière qui rappelle horriblement le traitement des Juifs dans l'Allemagne nazie. Le gouvernement a agi de la sorte tout en sachant que le vaccin Pfizer n'était ni entièrement testé, ni sûr, ni particulièrement efficace. Les juges ont rendu des décisions dans les tribunaux soutenant les mandats du gouvernement sans connaître les données cruciales sur l'innocuité du vaccin à ARNm, tout cela parce que Pfizer avait caché cette information et que le gouvernement n'avait pas fait preuve de diligence raisonnable. Si la position réelle avait été connue, l'analyse de la Déclaration des droits de la Nouvelle-Zélande par la Haute Cour aurait peut-être été différente et sa disposition qui garantit que chaque individu doit pouvoir faire ses propres choix médicaux serait peut-être encore intacte.

### **Les conclusions de Pfizer**

Pfizer conclut le document publié par la déclaration suivante : « *L'examen des données disponibles pour cette expérience cumulative de post-commercialisation confirme un rapport bénéfice/risque favorable pour BNT162b2.* » PM signifie l'ensemble des données post-marketing qu'ils évaluent, soit 42 086 événements indésirables signalés. Pfizer fait cette allégation de bénéfice sans fondement alors qu'elle admet que « *l'ampleur de la sous-déclaration est inconnue* ». Ce document ne contient aucune autre information substantielle à l'appui de cette affirmation du rapport bénéfice/risque, si ce n'est une référence mystérieuse au « *profil de sécurité connu du vaccin* ».

L'argument du rapport bénéfice/risque consiste essentiellement à dire : le covid-19 est une maladie grave et nos calculs montrent qu'il y aura plus de personnes blessées par la maladie que de personnes blessées par le vaccin, il y aura donc un bénéfice net. Cet argument tombe à l'eau en raison d'au moins trois facteurs très importants : premièrement, les possibilités de traitement se sont améliorées et, par conséquent, le risque de maladie grave et de décès dû au Covid a été considérablement réduit.

Deuxièmement, le risque de Covid grave n'est pas uniformément réparti. Les personnes souffrant de comorbidités (autres pathologies) et les personnes âgées présentent un risque très élevé. La plupart des autres personnes sont à très faible risque. Ainsi, la vaccination pourrait exposer les personnes à faible risque avec la maladie à un risque plus élevé. Les approches d'éducation sanitaire préventive peuvent réduire le risque lié au Covid pour les personnes présentant des comorbidités, plus que la vaccination. Par exemple, une étude publiée dans le BMJ a montré que les personnes suivant un régime à base de plantes ont un risque de maladie grave réduit de 73 %. Les données de la UK Biobank ont été analysées par des chercheurs des universités de Manchester et d'Oxford et des Antilles, qui ont constaté que les travailleurs postés (dont les horaires sont généralement perturbés) courent trois fois plus de risques d'être hospitalisés à cause du Covid. Les remèdes préventifs comprennent des changements dans le régime alimentaire, comme l'introduction de plus de fruits et légumes frais et de fibres, et la réduction des habitudes malsaines connues, comme le tabagisme, la consommation excessive d'alcool, un mode de vie trop sédentaire, une prédominance d'aliments ultra-transformés, et bien d'autres encore.

La troisième raison, et la plus importante, pour laquelle l'argument du rapport bénéfice/risque ne tient pas, est l'éventail des types d'effets indésirables observés par Pfizer et restés cachés jusqu'à présent.

### **Comment un seul vaccin peut-il avoir un tel éventail d'effets ?**

Les raisons techniques pour lesquelles les vaccins à ARNm peuvent avoir des effets aussi larges sur la santé humaine sont comprises par ceux qui travaillent dans le domaine de la thérapie génique. Une fonction parfaitement stable de l'ADN est essentielle à la vie. À son tour, l'intégrité de la fonction cellulaire est essentielle au maintien de l'ADN. Les cellules individuelles contiennent des mécanismes permettant de réparer leur propre ADN jusqu'à 70'000 fois par jour. De ce point de vue, l'étude de laboratoire in vitro récemment publiée dans *Viruses* 2021, 13,2056, est révélatrice. Elle suggère un mécanisme possible pour les dommages causés par les vaccins. L'étude a révélé que la protéine spike se localise dans le noyau et inhibe la réparation des dommages causés à l'ADN en empêchant l'accès des protéines clés de réparation de l'ADN. Ces résultats révèlent une voie moléculaire potentielle par laquelle la protéine Spike du Covid pourrait entraver l'immunité adaptative. Ils soulignent les effets secondaires potentiels des vaccins ARNm basés sur la protéine Spike complète.

Malgré un certain degré d'autonomie cellulaire, le système nerveux et la physiologie doivent fonctionner et fonctionnent effectivement comme un tout. L'ensemble du système nerveux, y compris le système immunitaire, est un réseau « partie et tout ». Le tout est dans chaque partie, l'ADN est dans chaque cellule, mais la fonction cellulaire est également liée à un réseau génétique généralisé et interconnecté – le fonctionnement holistique du réseau physiologique est essentiel à son efficacité. Ainsi, la stabilité du réseau physiologique (la santé) peut être altérée par l'introduction de morceaux de code génétique actif (instructions biologiques) comme ceux contenus dans les vaccins à ARNm.

Une analogie permettra d'y voir plus clair. Les réseaux informatiques nous sont familiers. L'épine dorsale très courante de la plupart des systèmes commerciaux est produite par Microsoft. Chaque ordinateur contient le système Microsoft et le réseau fonctionne également sous son système. Le système est soutenu par un code informatique – un ensemble d'instructions complexes écrites par Microsoft. Les ordinateurs individuels peuvent effectuer des tâches autonomes et communiquer avec d'autres ordinateurs pour assurer le bon fonctionnement de l'organisation. Cela peut être comparé à notre physiologie. Il existe de nombreux systèmes dans le corps : système immunitaire, système circulatoire, système digestif, système limbique, mécanismes homéostatiques, structure musculo-squelettique, réseaux neuronaux, etc. Ils remplissent des fonctions apparemment autonomes, mais tous fonctionnent sur la base du même code génétique contenu dans notre ADN et communiquent entre eux au cours du processus de maintien de la santé. Revenons à notre analogie : les employés de bureau s'envoient parfois des messages pleins de fautes d'orthographe, mais cela ne nuit pas au réseau. En revanche, si un virus informatique écrit en code est envoyé par un ordinateur, il peut submerger et faire échouer le fonctionnement du réseau car il affecte le système d'exploitation. Certains réseaux sont protégés par de bons pare-feu et d'autres sont vulnérables. Le vaccin Covid introduit dans notre physiologie une séquence d'informations écrite en code génétique. Il n'est pas

étonnant qu'il puisse provoquer une gamme aussi large d'effets indésirables, dont certains sont si graves qu'ils sont analogues à une panne de réseau informatique. Certains individus ont un système immunitaire fort et sont peu affectés, d'autres connaissent des problèmes dans l'un ou l'autre système. Le fait qu'une séquence de code étranger ait été introduite dans la physiologie engendre des risques majeurs pour la santé, risques que les personnes travaillant dans le domaine de la thérapie génique depuis quelques décennies connaissent très bien.

L'éventail extrêmement large d'effets indésirables révélés par le document de Pfizer est la signature physiologique d'une défaillance générale du système de contrôle, d'une défaillance de l'intégration et du fonctionnement global de l'organisme. Il n'est pas plausible de suggérer le contraire. C'est pourquoi les experts en génomique, au moment même où j'écris ces lignes, se posent des questions fondamentales sur l'action et la sécurité des vaccins à ARNm. Ils appellent également à la prudence.

### **Conclusion**

Le gouvernement néo-zélandais a convenu de conditions commerciales avec une seule entreprise pour la fourniture de vaccins. Il est possible que des informations vitales aient été dissimulées. Le public a été maintenu dans l'ignorance des risques connus. Cela a divisé notre société et sapé notre tolérance fondamentale sur la base de données de sécurité non seulement incomplètes mais trompeuses. Le gouvernement est endormi au volant. Sachant pertinemment que les essais de sécurité étaient incomplets, le gouvernement a apparemment accepté les informations fournies par des intérêts commerciaux multinationaux pour leur valeur nominale. Cela devrait être un moment « plus jamais ça ». Il y a d'énormes leçons à tirer et des excuses à présenter à l'ensemble de la population. Les dispositions de la Charte des droits de la Nouvelle-Zélande devraient avoir un statut constitutionnel. Les mandats de vaccination devraient être retirés et les personnes concernées devraient être indemnisées. La proposition de vaccination des enfants de 5 à 11 ans doit être abandonnée.